



© Maël L. Nicolas

100 ans au service des journalistes

Le SNJ est né en 1918. Un siècle, c'est loin. Mais les valeurs de nos prédécesseurs sont encore les nôtres aujourd'hui, dans l'Hexagone, les Outre-Mer et les Collectivités territoriales. Car en 1918, les fondateurs du SNJ rédigent la charte des droits et des devoirs. Une charte de déontologie de référence pour les journalistes, en particulier de France Télévisions.

La défense de la profession, la liberté d'informer, la déontologie : des combats toujours d'actualité. Le défi est immense face au dénigrement, aux insultes, aux violences physiques, ou plus insidieux, à la censure exercée par une machine administrative, le CSA.

Enfin, la précarisation grandissante, avec de nombreux CDD et pigistes privés d'activité professionnelle, fragilise toute la profession.

Le combat pour la liberté d'informer est celui du SNJ. Un combat qui passe par votre bulletin de vote : c'est lui qui nous permettra de continuer à exister, à vos côtés, à France Télévisions.

La résignation ? Ce n'est pas pour nous !

Et si une infirmière faisait un peu chirurgienne ? Et si un contrôleur de la SNCF faisait un peu conducteur de train, ou un steward un peu pilote d'avion ?

Voilà la nouvelle culture d'entreprise de France Télévisions : un bric-à-brac de compétences complémentaires. Mises en place par la direction, avec la complicité de la CGT et de FO, transformées en syndicats chasseurs de primes. Des compétences complémentaires sur fond de suppressions de postes et d'économies à tout-va.

En réalité, il s'agit d'une casse des métiers. Avec des salariés piégés par la fausse promesse d'une évolution professionnelle.

Les CDD et Pigistes n'ont plus de contrats, les statutaires croulent sous des tâches rajoutées à leurs métiers. Un jeu dangereux, que le SNJ a toujours refusé, y compris par des actions en justice.

Nous défendons la profession de journaliste. Une défense qui entraîne celle de tous les autres métiers de FTV, indispensables à nos missions.

Nous refusons de nous résigner : non, la ringardise n'est pas dans nos valeurs, dans nos combats ! Elle est chez celles et ceux qui acceptent la confusion et la banalisation des métiers !

Nous allons voter, mais pour désigner quels représentants du personnel ?

Museler les salariés : c'est l'objectif des ordonnances Macron. Dès 2018, France Télévisions supprime purement et simplement toutes les anciennes instances représentatives du personnel (CE, DP, CHSCT). Seules exceptions : les stations ultramarines du Pacifique, en raison du droit local.

Nous allons donc voter pour une instance, le CSE, le comité social et économique. Une poignée d'élus, à peine secondés par des représentants de proximité (réseau régional de France 3 et Siège), et par une commission santé, qui seront désignés par ce même CSE.

Les établissements plus petits, en particulier ceux des départements d'Outre-mer et de Saint Pierre et Miquelon, n'auront qu'un CSE, sans représentants de proximité ni commission santé. Alors, il faudra faire **le bon choix dès le premier tour !**

Le désastre est aggravé par l'attitude de la CGT et de FO : ils ont validé le principe d'un CSE unique de 26 membres pour tout le réseau régional de France 3 ! La proximité est réduite à néant, par des syndicats qui ont défendu les intérêts de la direction !

Se taire n'est pas dans les habitudes du SNJ. Alors, ensemble, faisons entendre la voix de tous les salariés !

LES QUATORZE PROPOSITIONS DU SNJ

Si, grâce à votre vote, nous demeurons représentatifs, voici les quatorze propositions que nous défendons

Leur mise en œuvre ne nécessite aucun budget supplémentaire. Changer la vie au travail, cela commence par les bons choix d'organisation.



POUR LA PROFESSION

1 Rétablir l'autonomie éditoriale de chaque édition en attribuant à chacune sa liberté d'action et ses moyens propres. Le pluralisme de l'information ne s'accommode pas des fusions-absorptions !

2 Augmenter la part de la filière reportage dans les effectifs journalistes de l'entreprise. Moins de chefs, plus de reporters !

3 Donner la priorité aux tournages sur le travail de desk. La réalité se trouve sur le terrain, pas sur les écrans.

4 Privilégier le reportage par rapport aux plateaux en situation et aux invités "bouche trou".

5 Faire toujours passer la vérification des informations avant la rapidité de leur diffusion. Il faut résister à la fièvre des réseaux sociaux.

6 Garantir l'ouverture de la conférence de rédaction à l'ensemble de l'équipe rédactionnelle dans tous les établissements de France Télévisions, où cela ne se fait pas encore ou ne se fait plus. Le débat éditorial ne peut pas être réservé aux chefs de service et responsables d'édition.

7 Privilégier les tournages des magazines par les journalistes de France télévisions sur les achats à des sociétés privées. Avec 2700 journalistes en CDI, et des pigistes et des CDD en attente d'intégration, pourquoi sous-traiter la partie la plus motivante du travail ?



POUR LE DÉROULEMENT DES CARRIÈRES

8 Donner une priorité effective au recrutement en CDI pour tout journaliste employé pendant 24 mois en piges ou CDD.

9 Permettre aux reporters de faire une véritable carrière, organisée autour de jalons précis : journaliste spécialisé pour 15 ans d'ancienneté professionnelle, grand reporter pour 20 ans puis changement de palier tous les 4 ans.

10 Remplacer la part variable des membres de l'encadrement rédactionnel par un dispositif de prime garantie, analogue à celui des matinaliers, avec une clause de "sevrage". Un moyen de faciliter le changement de filière et le retour sur le terrain.

11 Ajouter deux nouveaux seuils à la prime d'ancienneté pour 35 et 40 ans de carte de presse afin de tenir compte de l'allongement des carrières et du recul de l'âge de départ à la retraite.

POUR LE DIALOGUE SOCIAL

12 Proposer la création systématique d'un collège journaliste dans chaque instance d'établissement comptant au moins 12 journalistes, pour une meilleure représentation de la profession.

13 Rétablir en amont des comités de carrière (COCA) un moment spécifique de dialogue entre la direction et les syndicats pour examiner les propositions de recrutement et de mobilité. La formule actuelle d'envois écrits ne sert à rien.

14 Mieux agir dans les comités locaux des salaires, et pour cela être informés de la réalité des salaires et déroulements de carrière de chacun. Actuellement, l'absence d'informations rend la défense des salariés impossible.

NOS COMBATS EN JUSTICE

CONTRE la présidence de Carolis dans l'affaire Bygmalion

CONTRE la direction de France Télévisions dans des dizaines de dossiers individuels, en particulier de requalification de contrats de travail en CDI

CONTRE la présidence Pflimlin dans l'affaire du fichage illicite des salariés

CONTRE la présidence Ernotte dans la modification unilatérale de l'accord collectif du 28 mai 2013

Quelle que soit l'équipe qui dirigera l'entreprise à l'issue de la réforme que préparent le gouvernement et le parlement, vous pourrez compter sur le SNJ pour défendre les intérêts de tous les salariés de France Télévisions, sans connivence ni complaisance !

Retrouvez toutes nos communications, nos prises de position et revendications sur notre site : <http://snj-francetv.fr>

Le CSE : Une nouvelle instance pour donner un nouvel élan !

Le **Syndicat National des Journalistes (SNJ)** et le **Syndicat des Réalisateur et créateurs du Cinéma, de la Télévision et de l'Audiovisuel - Union Nationale des Syndicats Autonomes (SRCTA-UNSA)** présentent une équipe éclectique et engagée pour l'élection du Comité Social et Economique (CSE).

Cette nouvelle instance représentative du personnel regroupera les missions et compétences du CE, des DP et du CHSCT. En Guyane, elle sera composée de 8 conseillers titulaires et 8 suppléants : 2 dans le collège 1 et 6 dans le collège 2. Le vote sera électronique et chacun pourra voter et faire voter massivement pour les candidats SNJ et le SRCTA-UNSA depuis son ordinateur, son smartphone, sa tablette entre les 13 et 19 juin 2018.

Certains d'entre nous avaient perdu confiance dans l'action des syndicats, d'autres n'avaient jamais été candidats. Aujourd'hui, c'est une nouvelle équipe aux profils différents : Rédacteur, JRI, Journaliste spécialisé, Grand reporter, Responsable d'édition, Infographiste, Chargé de réalisation, Technicien d'Exploitation Vidéo Audiovisuelle, Comptable, qui s'engage à vos côtés dans le collège 2. Cette richesse nous donnera les moyens d'identifier les besoins en amont pour mieux défendre les intérêts de tous les salariés.

Une équipe motivée pour défendre vos intérêts

Nous avons acquis nos premières expériences dans le secteur privé mais c'est à vos côtés que nous nous construisons professionnellement et amicalement depuis plusieurs années dans le service public à France Télévisions, ex RFO. Nous travaillons et grandissons ensemble dans cette maison que nous aimons tous.

C'est au nom de cette bienveillance et de ce vivre ensemble que Clotilde SERAPHINS GEORGE, Christian CHAULEAU, Sylvian CHUN-KUO CHANG, Olivier CLERY, Catherine BOUTET, Aldo ARCADE, Frédéric LARZABAL, Annick LOUISE MARCEL, Laurent MAROT et Frantz MONTOBAN se présentent à l'élection du 1er Comité Social et Economique de Guyane : CSE Guyane. Ensemble, nous offrons une alternative au personnel de Guyane la 1ère.

Avec vous, nous donnerons un nouvel élan aux rapports entre la Direction et les Représentants du Personnel pour améliorer les conditions de travail des salariés, être respectés, encouragés dans le travail : formation professionnelle, mobilité géographique et fonctionnelle, reconnaissance professionnelle avec la prise en compte des compétences linguistiques, managériales...

La solidarité, le partage, la défense des droits individuels et collectifs, nous connaissons. Et c'est avec vous que nous allons changer les choses, pour que notre CSE Guyane soit un véritable outil de développement et d'accompagnement pour TOUS. Sans aucune distinction !

Les échanges seront francs et constructifs entre la Direction et vos élus SNJ et SRCTA-UNSA. Vous serez informés au fur et à mesure de l'évolution de nos travaux pour défendre vos intérêts aussi bien au niveau local qu'au niveau national.

La réforme audiovisuelle publique prévoit de nombreux bouleversements. Nous avons besoin de syndicats forts avec des collègues expérimentés capables d'intervenir sur l'ensemble du territoire pour faire respecter les droits acquis de haute lutte : le SNJ a 100 ans cette année, le SRCTA-UNSA est présent depuis 40 ans dans l'audiovisuel public.

Les compétences individuelles seront mises en commun pour défendre les intérêts de tous les salariés. Pour le SNJ et le SRCTA-UNSA, chaque collaborateur, quel que soit son statut dans l'entreprise est une force de proposition pour l'amélioration de la sécurité et des conditions de travail et le développement des activités dans notre entreprise. Tout le monde sera impliqué.

Nos propositions pour le CSE du changement

Accompagner, écouter, proposer, motiver, redonner confiance, créer du lien, défendre les intérêts et améliorer les conditions de travail de tous les salariés constituent les bases de notre Mission. Ensemble, nous chercherons les voies et moyens pour lutter contre les problèmes psychosociaux qui affectent les salariés en souffrance.

Nous identifierons les besoins et proposerons un plan de formation cohérent pour TOUS.

Nous favoriserons les évolutions de carrières en donnant la priorité aux oubliés malgré les efforts au quotidien. Ainsi, nous veillerons à la clarté et à la transparence des organigrammes de la station.

Nous demanderons le retour de la production locale. Nous voulons un matériel et un mobilier adéquats pour le confort des salariés.

Nous signerons des conventions avec différents partenaires afin de proposer des activités sportives, culturelles... et de loisirs à prix réduits pour le bien être des salariés et de leurs familles. Des bons d'achats seront remis pour les fêtes familiales.

Un Chèque-Vacances sera offert aux collègues qui ne participeront pas au voyage organisé par le CSE. Une excursion « Découverte de la Guyane » sera organisée une fois par an. Des rencontres thématiques seront proposées aux salariés et à leurs familles.

Nous proposerons des menus variés et équilibrés dans une cafétéria réaménagée et plus conviviale. Les horaires de fonctionnement seront adaptés à nos besoins.

Les décisions seront prises en commun pour faire respecter nos droits en continuant à exercer nos devoirs.

Voter pour les candidats SNJ et SRCTA-UNSA : c'est s'engager pour CHACUN et agir pour TOUS.

Votons et faites voter pour les candidats SNJ et SRCTA-UNSA dans le collège 2 pour le CSE.

Nous sommes candidats parce que nous sommes unis et croyons au renouvellement pour défendre les intérêts des salariés et leur bien-être. Le temps du changement est arrivé avec le SNJ et le SRCTA-UNSA.

Alors soyons les opérateurs du changement que nous voulons pour notre Station.

TITULAIRES

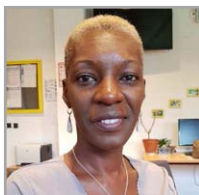
SUPLÉANTS



Frantz MONTOBAN
Responsable d'édition



Laurent MAROT
Grand reporter



Clotilde SERAPHINS-GEORGE
Journaliste spécialisée



Catherine BOUTET
Journaliste spécialisée



Christian CHAULEAU
Journaliste reporter d'images



Sylvian CHEN KUO CHANG
Infographiste



Annick LOUISE MARCEL
Comptable



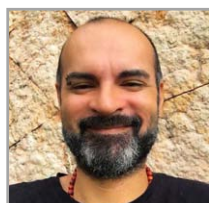
Clotilde SERAPHINS-GEORGE
Journaliste spécialisée



Olivier CLERY
Chargé de réalisation



Aldo ARCADE
Technicien d'exploitation
vidéo audiovisuelle



Frédéric LARZABAL
Chef opérateur son



Olivier CLERY
Chargé de réalisation